Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le
ID : 063-216304303-20230627-230627_13-DE

Ville de Thiers

DEPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

- N°13 –

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en exercice : **33**

Nombre de conseillers présents : **25**

Procurations : **7**

Nombre de conseillers absents : **1**

OBJET :
Mise à jour des tarifs municipaux : Musée

SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 27 juin 2023 à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de Thiers, dûment convoqué le mercredi 21 juin 2023 s'est réuni salle TOURNILHAC de la Mairie, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Etaient présents :
Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Sophie DELAIGUE, Didier STURMA, Vincent PETITJEAN, Pascal THIRIOUX-RAUCOURT, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Pepa CAENEN, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Yoann BENTEJAC, Farida LAID, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et Philippe BARRAU Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :
Lisa ASAR à Stéphane RODIER
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Betul SIMSEK à Pascal THIRIOUX-RAUCOURT
Monique MORENO à Claude GOUILLON-CHENOT
Christophe MANKA à Martine MUNOZ
Bernard DUNIAT à Eric BOUCOURT
Serap ALP à Yoann BENTEJAC

Etaient absents ou excusés :
Thierry BARTHELEMY

Secrétaire de séance :
David DEROSSIS

Envoyé en préfecture le 06/07/2023
Reçu en préfecture le 06/07/2023
Publié le
ID : 063-216304303-20230627-230627_13-DE

Ville de Thiers

C.M. 27.06.2023
- N°13 -

MISE A JOUR DES TARIFS MUNICIPAUX : MUSEE

- **Vu** le Code Général des Collectivité Territoriales ;
- **Vu** la délibération du 16/12/2019 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 08/06/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 08/06/2020 sur les modalités de modifications des tarifs et de remboursement suite au Covid-19 ;
- **Vu** la délibération du 15/12/2020 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 15/06/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 07/12/2021 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 16/06/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 08/12/2022 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 22/02/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 14/03/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 25/04/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux ;
- **Vu** la délibération du 16/05/2023 actualisant le catalogue des tarifs municipaux.

- **Considérant** qu'il est nécessaire me mettre à jour le catalogue des tarifs du Musée année civile + 1 (à savoir les tarifs seront applicables à partir de février 2024 jusqu'en janvier 2025) :

- Modification de tarifs d'entrées au musée par personne :
  - les entrées adultes passent de 5,00 € à 6,00 € ;
  - les entrées groupes d'adultes (+ 10 personnes) passent de 4,00 € à 4,50 € ;
  - les tarifs spécifiques adultes (carte Cézam, partenariats, tarif fin de journée musée) passent de 4,00 € à 4,50 € ;
  - les tarifs réduits passent de 2,90 € à 3,00 € ;

- Modification de tarifs d'entrées à la Vallée des Rouets par personne :
  - les entrées adultes passent de 4,30 € à 4,50 € ;
  - les entrées groupes d'adultes (+ 10 personnes) passent de 3,10 € à 3,50 € ;
  - les tarifs spécifiques adultes (carte Cézam, partenariats, tarif fin de journée musée) passent de 3,10 € à 3,50 € et les tarifs réduits passent de 2,10 € à 2,50 € ;

- Modification de tarifs d'entrées du musée et de la Vallée des Rouets par personne :
  - les entrées adultes passent de 7,20 € à 8,00 € ;
  - les entrées groupes d'adultes (+ 10 personnes) passent de 4,70 € à 5,00 € ;
  - les tarifs spécifiques adultes (carte Cézam, partenariats, tarif fin de journée musée) passent de 4,70 € à 5,00 € et les tarifs réduits passent de 3,10 € à 3,50 € ;
  - Suppression des tarifs estivaux Thiers (Pass Musée/Vallée/Petit train) adulte et tarif réduit.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE :

- **Fixe** les tarifs applicables à partir du 1er février 2024 pour les tarifs Musée année civile +1 ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document relatif à la présente décision

Le secrétaire de séance,

Davis DEROSSIS

le Maire

MAIRIE DE THIERS (PUY-DE-DÔME)

Stéphane RODIER